



Délibération Municipale n° 2025-59



Extrait du registre des Délibérations

SEANCE DU 02 décembre 2025

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants	Quorum
23	16	4	3	20	12

OBJET : Délibération relative à la convention de partenariat entre la commune et la Fédération Française de Course d'Orientation Comité du Var concernant l'aménagement et la gestion d'un Espace Sport Orientation et l'autorisation de la pratique de la course d'orientation en site sportif

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE DEUX DÉCEMBRE à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Date de la convocation : **25 novembre 2025**

PRESENTS : RAVANELLO Alain – CHIAPELLO Amandine – CLAVIER Vincent - GARCIA Christine – COLIN Martine – HERBEL Joseph – VIDAL Antoinette – LAUDICINA Patrick CORINO Pierre – PAUL CAMAIL Florence - AMBARD Frédéric – OLIVERO Christophe FERRETTO-REGGI Nicolas - SCHMITT Patrick – BRISPOT John – TOURET Marie-Laure

ABSENTS : BULLE Lucie – VINCENT Nadine – PELEPOL Stéphane

PROCURATIONS :

Monsieur FABRE Thibault a donné procuration à Monsieur RAVANELLO Alain,
Madame LORENZON Céline a donné procuration à Madame PAUL CAMAIL Florence
Monsieur ROUX Jérémy a donné procuration à Monsieur LAUDICINA Patrick
Madame GANZIN Mireille a donné procuration à Monsieur CLAVIER Vincent

AR Prefecture

Monsieur LAUDICINA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

Le secrétaire administratif est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2024-08 du 27 février 2024 autorisant l'inscription d'un espace au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires des Sports de Nature auprès du conseil Départemental du Var ;

CONSIDÉRANT que la commune de Carcès a répondu à la démarche de mise en place d'un Espace Sport Orientation (ESO) qui est un outil visant à organiser la pratique sportive de pleine nature de la course d'orientation de manière durable en conciliant des enjeux sociaux, économiques et environnementaux ;

CONSIDÉRANT que la commune de Carcès souhaite valoriser la pratique de la course d'orientation et l'offre sportive de pleine nature ;

CONSIDÉRANT que la commune de Carcès souhaite permettre la découverte et la valorisation de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que pour la mise en œuvre de sa politique sport et nature, la commune de Carcès souhaite établir un partenariat avec la Fédération Française de Course d'Orientation comité du VAR ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de définir les conditions dans lesquelles s'établit le partenariat entre la commune et le CDCO83 par la signature d'une convention qui concerne le périmètre de pratique de la course d'orientation et des aménagements spécifiques propres à la pratique des diverses activités ainsi que tout ce qui concerne les principes de signalisations.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des affaires générales du 24 novembre 2025,

L'assemblée après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ** décide :

- **D'ADOPTER** la présente convention de partenariat entre la commune et la Fédération Française de Course d'orientation Comité du Var.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Maire

Alain RAVANELLO



Le secrétaire de séance

Patrick LAUDICINA